

# ASSOCIATION PONTIVY ESCRIME



## PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ET ELECTIVE DU 08 OCTOBRE 2022

L'an deux mille vingt-deux, le 08 octobre, à 11h, les membres de l'Association Pontivy Escrime se sont réunis en assemblée générale ordinaire et élective au Palais des Congrès, Place des Ducs de Rohan, 56300 PONTIVY, sous la présidence de madame Carole PATIN.

Présents :

Madame Carole PATIN avec également un pouvoir donné par Madame Valérie PORROT  
Monsieur Awen COATVAL  
Madame Isabelle LE GOFF représentante légale d'Elouen LE GOFF  
Monsieur Jérôme LEMESLE  
Madame Laurence PENNARUN représentante légale de deux adhérents, Gaëtan LEMESLE et Edgar LEMESLE  
Monsieur Christian DUCOS  
Monsieur Pierre-Yves GLATRE également représentant légale de Louison GLATRE  
Monsieur Anthony GUILLEMOT  
Monsieur Stéphane LE TALLEC également représentant d'Antoine LE TALLEC et avec un pouvoir donné par Madame Caroline LE TALLEC  
Monsieur Cyrille BRESSON  
Monsieur Pierre DURAND  
Monsieur Julien MENANTEAU  
Madame Céline DUQUESNOY représentante légale de deux adhérents, Antoine et Charlotte HUSSON  
Madame Aurore MICHEL  
Madame Lénaïg HAMON  
Monsieur Cédric URBANIC  
Monsieur Thibaud HAMON  
Madame Sandrine MAHO représentante légale de Julianne DELZONGLE  
Madame Karine TARJU représentante légale d'Enora TARJU  
Monsieur David LE GOUDIVEZE également représentant légale de Lucille LE GOUDIVEZE

Invité :

Monsieur Fabrice PATIN

La présidente déclare la séance ouverte à 11h05 et rappelle l'ordre du jour figurant sur la convocation du 13 septembre 2022, à savoir :

- 1- Rapport moral
- 2- Bilan financier saison 2021/2022
- 3- Bilan sportif saison 2021/2022
- 4- Appel à candidature pour être membre du comité directeur
- 5- Renouvellement partiel des membres du Bureau (président et secrétaire)
- 6- Questions diverses.

Le quorum n'étant pas atteint, l'assemblée est convoquée à se réunir 30 min plus tard comme prévu dans l'article 10.8 des statuts. Elle peut alors délibérer quel que soit le nombre de ses membres présents ou représentés.

### 1- Rapport moral

La présidente, Madame PATIN débute la séance par un premier bilan de l'année en cours qui a été marquée par l'effondrement du plafond de la salle d'armes le dimanche 02 octobre 2022, y rendant l'activité impraticable pour le moment ainsi que par la démission de Madame GUILLOUX (présidente au cours de la saison 2021-2022) au début de la saison 2022/2023.

Le trésorier adjoint, Monsieur GLATRE s'est vu remettre un rapport moral sur la saison 2021/2022 par Madame GUILLOUX. Madame GUILLOUX n'étant plus présidente de l'association à ce jour, après concertation des membres du bureau et après avoir pris connaissance du document, il a été décidé d'en faire lecture comme elle l'a souhaitée. Monsieur Pierre-Yves GLATRE en fait lecture :

« La saison passée qui a été marquée par la levée progressive des restrictions dans le cadre sanitaire et par l'augmentation du nombre de licenciés qui a dépassé la centaine.

PONTIVY ESCRIME devient le deuxième club du Morbihan.

Pour rappel le club d'escrime a été créé en juin 2013 avec moins de 30 licenciés et quelques parents motivés pour faire découvrir l'escrime à PONTIVY.

Le nombre de licenciés n'a pas cessé d'évoluer jusqu'à ce jour grâce à la collaboration des maîtres d'armes, tireurs, partenaires locaux, départementaux, régionaux ...avec l'investissement des bénévoles et membres directeurs.

L'investissement financier tout au long des saisons pour le matériel, les équipements, un véhicule, une salle pour la pratique a contribué à l'effectif de ce jour ainsi que la politique du club mené.

Quelques chiffres sur l'effectif des 116 licenciés :

\_un peu plus d'1/3 de nouvelles licences (45)

\_un peu plus d'¼ de féminine (32)

Et une bonne représentation de licenciés dans chaque type de section et de catégorie.

S'il y a eu peu de compétitions pour nos tireurs durant la saison, chaque catégorie a pu néanmoins participer à une d'entre elle.

En revanche, il y a eu une belle représentation de la section artistique sur le Pays de Pontivy.

A noter que l'organisation du championnat interclub en juin a été fédérateur pour le club, nos jeunes escrimeurs ainsi que leur familles ont apprécié.

Nos riposteuses ont quant à elles participé à la Pontivyenne en tenant un stand.

Un don nous a été fait par l'association.

La tombola de janvier, la remise de t-shirt et "l'arrivée" de nos goodies ont marqué également cette saison 2021.2022.



Le Comité s'étoffe de nouveaux membres, ce qui est positif au vu du besoin de bénévoles pour le fonctionnement du club.

Le club de PONTIVY ESCRIME poursuit ces interventions dans les établissements scolaires, médico-sociaux, les CLSH ...et WOODCLAN Battle ...

PONTIVY ESCRIME de part ces 116 licenciés, atteint ses limites à ce jour pour accueillir nos sportifs au vu du lieu de pratique et de la disponibilité du maître d'armes compte tenu de son planning (interventions extérieures en semaine, dispenses de cours au club, déplacement le weekend pour les compétitions sportives et manifestations artistiques).

C'est pourquoi des mesures ont été prises :

\_ Optimisation de l'espace de rangement

\_ Maintien du créneau "Assauts Libres" du lundi soir mais sans la présence du maître d'armes (la présence d'un membre du comité directeur doit être cependant effective)

\_ Limitation du nombre d'escrimeurs artistiques pour la nouvelle saison au nombre de la saison passée

\_ Absence d'intervention du maître d'armes le lundi à la suite de déplacements le weekend précédent

\_ Mise en place de référent pour la section artistique et sport santé afin de faire remonter les besoins et informations plus efficacement

Une 9ème saison qui s'est écoulée ...et elle sera pour ma part la dernière en tant que présidente et co-fondatrice du club de PONTIVY ESCRIME depuis juin 2013.

BONNE CONTINUATION à TOUS LES ESCRIMEURS

Mme Stéphanie GUILLOUX »

Le secrétaire, Monsieur Stéphane LE TALLEC précise en fin de lecture de ce bilan que certaines mesures évoquées par Madame Guilloux ne sont plus d'actualité : le maître d'arme sera présent le lundi sauf week-end chargé, dans ce cas il est prévu « assauts libres » avec présence d'un membre référent du comité directeur pour ouvrir et fermer la salle ou annulation du cours. La limitation d'escrimeurs artistiques telle qu'évoquée a également été modifiée au cours d'une réunion du comité depuis la démission de Madame GUILLOUX.

La présidente, Madame Carole PATIN continue le rapport moral :

A ce jour 103 licences en cours d'enregistrement :

- 7 licenciés en M5
- 16 licenciés en M9
- 14 licenciés en M11
- 15 licenciés en M13
- 9 licenciés en M15
- 3 licenciés en M17
- 11 licenciés en M20 et plus
- 20 licenciés artistiques
- 4 licenciées riposteuses

Les compétitions ont repris. Le calendrier est consultable sur le site internet du club, sur les réseaux sociaux. Les informations sont également transmises par le Maître d'Armes. Pour le moment l'affichage habituel dans le local n'est pas possible en raison du sinistre du 02 octobre.

L'équipe d'escrime artistique a également repris les représentations.

La présidente termine son bilan moral en espérant que la situation sanitaire ne vienne pas gâcher le plaisir et que la salle d'armes soit rapidement restituée.

Avant mise au vote du bilan moral, le secrétaire, Monsieur Stéphane LE TALLEC demande des nouvelles concernant le sinistre.

Le Maître d'Armes, Monsieur Fabrice PATIN nous indique être en relation avec la mairie, un passage d'expert est prévu normalement mardi 11 octobre, il est également prévu une visite de l'inspection d'académie, la salle étant également utilisée par l'école Jules FERRY.

Concernant un lieu provisoire pour les cours, plusieurs pistes sont en cours d'investigation.

La présidente indique avoir découvert suite au sinistre que le matériel électrique de l'association présent dans cette salle n'était pas assuré. Elle est actuellement en négociation avec l'assureur pour une éventuelle indemnisation et pour une régularisation.

Le rapport moral est soumis au vote de l'assemblée :

Votes pour : 27

Votes contre : 0

Abstentions : 0

27 votes exprimés, le rapport moral est adopté à l'unanimité.

## **2- Bilan financier saison 2021/2022**

Le trésorier, Monsieur Christian DUCOS, commence son intervention en indiquant à l'assemblée sa démission du comité directeur et de son poste actuellement occupé à l'issue de son rapport.

Un exemplaire du document concernant le bilan financier 2021/2022 (annexe 1,) le compte d'exploitation 2021/2022 (annexe 2) et le budget prévisionnel saison 2022/2023 (annexe 3) est consultable par l'assemblée lors de l'intervention de Monsieur DUCOS.

Préambule de Monsieur DUCOS : la saison écoulée a été marquée par un record en termes de licenciés, le club se positionnant sixième de Bretagne.

Analyse des comptes :

Hausse de 30% du budget par rapport à l'année précédente avec un total de 44114.53 euro qui s'explique par la hausse des recettes liées à l'augmentation des licenciés et des interventions extérieures du Maître d'Armes.

Les comptes dégagent un résultat comptable déficitaire de 5849.65 euros. C'est un résultat comptable et non financier dû en grande partie à la charge d'amortissement du véhicule (4932 euros) ainsi qu'au versement de la subvention de l'Agence Nationale du Sport via la FFE de 2750 euros qui n'est intervenue qu'en septembre 2022.

Charges d'exploitation : le total des charges hors amortissement du véhicule s'élève à 39000 euros, soit une hausse de près de 30% par rapport à la saison 2020/2021. Cette hausse s'explique par plus de factures de mises à disposition du Maître d'Armes suite à la reprise normale de l'activité, plus de déplacements, plus d'achats, conséquences normales de l'augmentation des licenciés. Il faut noter également un peu plus de 1000 euros de remboursements de cotisations sur l'exercice 2020/2021.

Le reste des charges est conforme à ce qui était prévu.

Les recettes s'élèvent à un peu plus de 38000 euros, +12% par rapport à la saison précédente. Ce chiffre s'explique d'une part par le 2750 euros versés seulement en septembre 2022 ainsi que par la baisse de la subvention de la ville



de PONTIVY qui est passée de 7340euros à 4554 euros. Les interventions de Fabrice PATIN ont permis de rétablir la situation en doublant les recettes de ce poste de 6500 à plus de 13000 euros.

Le prévisionnel :

Les 36530 euros de recettes sont calculées d'une manière quasi certaine, par les devis déjà réalisés, les actions mises en place et les subventions attendues. Une stabilité des adhésions est envisagée, mais l'association ne bénéficiera plus de la baisse du prix des licences fédérales de certaines catégories, c'est donc un calcul au plus juste qui est proposé.

Les dépenses s'établissent à environ 35290 euros hors amortissement avec 6000 euros dédiés à l'achat de matériel pour équiper tous les pratiquants du club. 17000 euros sont consacrés à la mise à disposition de Fabrice PATIN par le CDE56, 4000 euros pour les frais de déplacement, 5000 euros réservés à la FFE et au Comité Régional et enfin le reste consacré aux autres achats et services extérieurs nécessaires au fonctionnement de l'association.

Les disponibilités bancaires au début de cette saison s'élèvent à près de 27000 euros. Cela permet de garder une situation financière enviable et traduit la saine gestion du club depuis 2013 en y ajoutant le matériel acquis ainsi que le véhicule.

A la question dans l'assemblée concernant l'amortissement du véhicule, Monsieur DUCOS explique qu'il a été acheté en milieu d'année 2019 et que l'amortissement du véhicule se termine l'année prochaine.

Intervention de la présidente concernant le bilan financier, elle indique avoir seulement eu accès aux comptes en début de semaine et que certains éléments suspects ont pu être expliqués par le trésorier.

Elle demande à Monsieur DUCOS la raison du surplus de t-shirts commandés alors qu'il y a déjà une grosse quantité de t-shirts et de sweats à vendre dans deux des trois armoires du club. Pourquoi y-a-t'il une facture de jeux de société et où se trouvent-ils ? Pourquoi la commande d'un kilo de bracelets élastiques ?

Monsieur DUCOS indique que les jeux se trouvent au club et qu'ils ont été commandés pour en faire des lots lors de compétitions.

La présidente demande la raison de la mobilisation de près de 6000 euros du livret sans que le comité directeur et les adhérents ne soient avertis de ce problème de budget. Monsieur DUCOS évoque la subvention qui n'a été versée qu'en septembre et l'immobilisation du véhicule.

La Présidente demande des explications sur l'existence d'un compte qui n'apparaît pas dans le bilan et qui n'est pas connu des membres du comité directeur et des membres de l'association.

Monsieur DUCOS reconnaît qu'il existe bien un autre compte crédité de 15483 euros qui a été créé pour ne pas montrer aux organismes qui subventionnent que le club possède de l'argent.

La présidente, Madame PATIN indique que dans ces conditions elle ne peut accepter ce bilan.

Le bilan financier saison 2021/2022 est soumis au vote de l'assemblée :

Votes pour : 1

Votes contre : 21

Abstentions : 5

22 votes exprimés, le bilan est rejeté par l'assemblée.

La présidente indique que l'association va prévoir rapidement un audit des comptes.

### 3- Bilan sportif saison 2021/2022

Monsieur Fabrice PATIN, Maître d'Armes de l'association prend la parole :

Le début de la saison a été perturbé par les mesures sanitaires, ce qui a impacté la participation de certains tireurs à des compétitions.

#### Résultats marquants

1ère qualification en Sabre Hommes M15 du club pour la fête des jeunes à MACON en juin 2022

Marvin LAUNAY

3ème place - Championnat de Bretagne individuel Sabre Dame M15

Julianne DELZONGLE

3ème place - Coupe du Futur Sabre Hommes M11

Antoine LE TALLEC

3ème place - Coupe du Futur Sabre Hommes M9

Mazen ELRUSHEIDAT

3ème place - Coupe du Futur Sabre Dames M9

Zoé GOUZERCH DOUAUD

Louise BIDAULT qualifiée pour les 1/2 finales mais n'a pas participé à cause d'une blessure.

Malgré deux belles compétitions aux épreuves de zone (NANTES) et en 1/2 finales (SAINT JEAN LA RUELLE), Théau LANTHIER est passé à quelques points d'accompagner Marvin LAUNAY en finale à MACON.

A cause des restrictions sanitaires, Katell GUEGAN en Sabre Dames M20 n'a pu faire que 2 circuits M20 sur les 4 possibles (56/57 GISORS) et (39/44 ORLEANS).

Elle n'a pu se rendre au championnat de FRANCE M20 à GEMENOS en mai dernier à cause de problèmes organisationnels.

Enfin durant cette saison, le club a accueilli Enora TARJU jusqu'alors licenciée à PLOERMEL pour l'accompagner dans son entraînement. Elle est championne de FRANCE Handisport Jeune et médaillée de bronze en senior.

#### Saison artistique

Après 2 années marquées par des annulations ou reports, cette saison a repris sur les chapeaux de roues en mai.

Avec des animations :

- aux remparts de GUEMENE SUR SCORFF,
- une participation à Napoléonville en Fête,
- une intervention conjointe à la fois au tournoi des trente à LANESTER et au marché fantastique à ROHAN,
- la participation aux médiévales du Ro'ch à ARZANO et aux Fêtes historiques de VANNES.

Il tient à féliciter le groupe des escrimeurs artistiques pour leur implication et leur investissement.

#### Objectifs de la saison :

Un des objectifs de la saison est de qualifier des enfants pour la fête des jeunes.

La saison s'annonce prometteuse tout particulièrement pour Juliane DELZONGLE qui devrait faire toutes les compétitions sabre M15.

Le club a fait des démarches Handisport et accompagnera Enora TARJU dans sa progression.

Une compétition sera organisée à PONTIVY les 8 et 9 avril 2023.

Pour l'escrime artistique, participation cette année aux évènements organisés par l'association Vikings et Chevaliers.

Le bilan sportif est soumis au vote de l'assemblée :

Votes pour : 27

Votes contre : 0

Abstentions : 0

27 votes exprimés, le rapport sportif est adopté à l'unanimité.

#### **4- Candidatures et élection de nouveaux membres pour le comité directeur**

Cinq personnes ont exprimé le souhait de rejoindre le comité directeur :

- Monsieur Awen COATVAL, escrimeur artistique
- Monsieur Cédric URBANIC, épéiste
- Madame Isabelle LE GOFF, maman d'Elouen
- Madame Lénaïg HAMON, escrimeuse artistique
- Madame Karine TARJU, maman d'Enora
- 

Le comité directeur étant constitué actuellement de 7 membres suite à des démissions et le nombre maximum de membres prévus par les statuts de l'association étant de 12 membres, cinq places sont vacantes.

Le choix est soumis au vote de l'assemblée :

- Monsieur Awen COATVAL :

Votes pour : 27

Votes contre : 0

Abstentions : 0

27 votes exprimés, Monsieur Awen COATVAL est élu membre du comité directeur

- Monsieur Cédric URBANIC :

Votes pour : 27

Votes contre : 0

Abstentions : 0

27 votes exprimés, Monsieur Cédric URBANIC est élu membre du comité directeur

- Madame Isabelle LE GOFF,

Votes pour : 27



Votes contre : 0

Abstentions : 0

27 votes exprimés, Madame Isabelle LE GOFF est élue membre du comité directeur

- Madame Lénaïg HAMON,

Votes pour : 26

Votes contre : 1

Abstentions : 0

27 votes exprimés, Madame Lénaïg HAMON est élue membre du comité directeur

- Madame Karine TARJU

Votes pour : 27

Votes contre : 0

Abstentions : 0

27 votes exprimés, Madame Karine TARJU est élue membre du comité directeur

#### **5- Renouvellement partiel des membres du Bureau**

Les membres de l'association sont invités à se retirer et le nouveau comité directeur procède à l'élection des membres du bureau.

Candidate au poste de présidente : Madame Carole PATIN

Votes pour : 3

Votes contre : 0

Abstentions : 8

3 votes exprimés, Madame Carole PATIN est élue présidente de l'association Pontivy Escrime

Candidat au poste de vice-président : Monsieur Cédric URBANIC

Votes pour : 11

Votes contre : 0

Abstentions : 0

11 votes exprimés, Monsieur Cédric URBANIC est élu vice-président de l'association Pontivy Escrime

Candidat au poste de trésorier : Monsieur Awen COATVAL

Votes pour : 11

Votes contre : 0

Abstentions : 0

11 votes exprimés, Monsieur Awen COATVAL est élu trésorier de l'association Pontivy Escrime

Candidate au poste de trésorière-adjointe: Madame Lénaïg HAMON

Votes pour : 11

Vote contres : 0

Abstentions : 0

11 votes exprimés, Madame Lénaïg HAMON est élue trésorière-adjointe de l'association Pontivy Escrime



Candidat au poste de Secrétaire : Monsieur Stéphane LE TALLEC

Votes pour : 11

Votes contre : 0

Abstentions : 0

11 votes exprimés, Monsieur Stéphane LE TALLEC est élu secrétaire de l'association Pontivy Escrime

Candidat au poste de secrétaire-adjoint : Monsieur Anthony GUILLEMOT

Votes pour : 11

Votes contre : 0

Abstentions : 0

11 votes exprimés, Monsieur Anthony GUILLEMOT est élu secrétaire-adjoint de l'association Pontivy Escrime

#### 6- Questions diverses

Pas de questions dans l'assemblée.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12h40.

La présidente,

Carole PATIN



Le secrétaire,

Stéphane LE TALLEC



# ANNEXE 1

Bilan financier 2021/2022 Pontivy Escrime <i>Photographie instantanée du patrimoine d'une association</i>									
Actif					Passif				
Classe	Montant N	Montant N-1	Classe	Montant N	Montant N-1	Classe	Montant N	Montant N-1	
<b>2</b>	<b>1 235,00</b>	<b>6 168,00</b>	<b>1</b>	<b>10 336,25</b>	<b>16 185,90</b>	<b>Capitaux permanents (ressources durables de l'association)</b>			
Immobilisations			Capitaux propres						
Véhicule RENAULT Master (achat nov 2019)	6 168,00	11 100,00	10	0	0	Capital ou fonds associatif (apport des fondateurs de l'association) et subventions non renouvelables (accordées pour l'achat d'un bien dont le renouvellement ou amortissement est à la charge de l'association)	10 336,25	16 185,90	0
Immobilisations incorporelles non amortissables (fonds de commerce, brevets, licences)	0,00	0,00	11	0,00	0,00	Rapport à nouveau (résultats arbitraires en réserve)	16 185,90	14 237,87	0
Immobilisations corporelles amortissables (immobilier, mobilier)	0,00	0,00	12	0,00	0,00	Résultat du dernier exercice (positif ou négatif)	-5 849,05	1 948,03	0
Immobilisations financières (actions, obligations et cautions)	0,00	0,00	13	0,00	0,00	subventions d'investissement renouvelables (accordées pour l'achat d'un bien dont le renouvellement sera assuré par le financeur)			0
Amortissement des immobilisations	4 932,00	4 932,00	15	4 932,00	4 932,00	Provisions pour risques et charges (assurance sur l'avent qui consiste à provisionner des fonds en cas d'écoulement pour sa pérennité des risques éventuels)			0
			16			Emprunts à moyen et long terme (EM.T >1 an)			0
<b>3</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	19	<b>0</b>	<b>0</b>	Fonds décaés (ressources financières non encore utilisées, subventions, donations, legs)			0
Stocks									
Marchandises, matières premières	0	0							
<b>4</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>4</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>Comptes de tiers (emprunts et dettes à court terme)</b>			
Créances			Personnes physiques ou morales qui doivent de l'argent à l'association			Personnes physiques ou morales à qui l'on doit de l'argent à court terme (DCT)			0
<b>5</b>	<b>10 227,05</b>	<b>14 662,86</b>		<b>1 126,80</b>	<b>4 644,98</b>	<b>Capitaux temporaires</b>			
Comptes financiers - Trésorerie			Dettes financières (prévoisements bancaires, emprunts)						
Disponibilité bancaire	1 300,50	2 788,12	Dettes d'exploitation (fournisseurs)						
Comptes épargne	8 728,75	11 676,94	Dettes diverses (sociales ou fiscales)						
Caisse	197,80	197,80							
SICAV (valeurs mobilières de placement)									
<b>Total Actif Bilan</b>	<b>11 463,05</b>	<b>20 830,86</b>	<b>Total Passif Bilan</b>	<b>11 463,05</b>	<b>20 830,86</b>				

## ANNEXE 2

### Compte exploitation saison 2021/2022 Pontivy Escrime

<b>PONTIVY ESCRIME 2021-2022</b>	
<b>CHARGES</b>	
<b>Achats (60)</b>	
Licences et affiliation FFE	5 134,43
Matériel d'Escrime	5 142,00
Matériel Artistique	2 042,89
Fournitures Bureau	413,87
Autres matériels	4 702,41
Achats alimentaire	274,59
Divers	230,00
<b>TOTAL</b>	<b>17 710,19</b>
<b>Services extérieurs (61)</b>	
Assurance	857,43
Remboursements cotisations	1 039,85
Poste, Internet...	64,00
Cotisations	20,00
<b>TOTAL</b>	<b>1 981,28</b>
<b>Autres Services extérieurs (62)</b>	
Mise à disposition Maîtres d'armes CDES6	16 385,00
Frais dépl, Maîtres d'armes, gas-oil	2 113,88
Frais déplacements Compétitions, stages	887,56
Frais bancaires	104,62
<b>TOTAL</b>	<b>19 491,06</b>
<b>Amortissements (68)</b>	
Renault Master	4 932,00
<b>TOTAL</b>	<b>4 932,00</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>44 114,53</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>44 114,53</b>

<b>PONTIVY ESCRIME 2021-2022</b>	
<b>PRODUITS</b>	
<b>Prestations de service (70)</b>	
Cycles scolaires	918,00
Accueil de Loisirs sans hébergement (A.L.S.H)	1 108,80
Interventions établissements de soins	4 345,00
Revente marchandises	299,00
Interventions Collèges, Lycées	2 489,90
Interventions Artistiques, S.L., Formations	3 896,00
Rétrocession Matériel	698,96
<b>TOTAL</b>	<b>13 755,66</b>
<b>Subventions d'exploitation (74)</b>	
Ville de PONTIVY	4 554,00
ANS 2022	0,00
OMS	197,40
<b>TOTAL</b>	<b>4 751,40</b>
<b>Autre produits de gestion (75)</b>	
Adhésions	18 747,50
Remboursements frais depl,	333,00
Participation tireurs déplacements	20,00
Dons	400,00
<b>TOTAL</b>	<b>19 500,50</b>
<b>Produits financiers (76)</b>	
Intérêts Livret	257,32
<b>TOTAL</b>	<b>257,32</b>
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>38 264,88</b>
Mobilisation réserves	5 849,65
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>44 114,53</b>



## ANNEXE 3

### Budget prévisionnel saison 2022/2023 Pontivy Escrime

PONTIVY ESCRIME	
CHARGES	
<b>Achats (60)</b>	
Licences et affiliation FFE	5 000,00
Matériel d'Escrime	6 000,00
Récompenses	200,00
Fournitures Bureau	300,00
Autres matériels	1 000,00
Achats alimentaire	500,00
<b>TOTAL</b>	<b>13 000,00</b>
<b>Services extérieurs (61)</b>	
Assurance	900,00
Divers	114,00
Poste, Internet...	100,00
Cotisations	30,00
<b>TOTAL</b>	<b>1 144,00</b>
<b>Autres Services extérieurs (62)</b>	
Mise à disposition Maîtres d'armes CDE56	17 000,00
Frais dépl, Maîtres d'armes, gas-oil	2 000,00
Frais déplacements Compétitions, stages	2 000,00
Frais bancaires	150,00
<b>TOTAL</b>	<b>21 150,00</b>
<b>Amortissements (68)</b>	
Renault Master	1 236,00
<b>TOTAL</b>	<b>1 236,00</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>36 530,00</b>
Resultat exercice affecté aux réserves	0,00
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>36 530,00</b>

PONTIVY ESCRIME	
PRODUITS	
<b>Prestations de service (70)</b>	
Temps d'activités périscolaires (T.A.P.)	0,00
Cycles scolaires	2 500,00
Accueil de Loisirs sans hébergement (A.L.S.H)	1 200,00
Interventions établissements de soins	3 800,00
Revente marchandises	500,00
Interventions Collèges	1 500,00
Interventions Artistiques	2 000,00
Rbst licences riposteuses	0,00
Rétrocession Matériel	0,00
<b>TOTAL</b>	<b>11 500,00</b>
<b>Subventions d'exploitation (74)</b>	
Ville de PONTIVY	6 000,00
ANS 2021+ CREB	2 500,00
OMS Pontivy	130,00
<b>TOTAL</b>	<b>8 630,00</b>
<b>Autre produits de gestion (75)</b>	
Adhésions	15 000,00
Remboursements frais depl,	750,00
Participation tireurs déplacements	500,00
Prime croissance	0,00
<b>TOTAL</b>	<b>16 250,00</b>
<b>Produits financiers (76)</b>	
Intérêts Livret	150,00
<b>TOTAL</b>	<b>150,00</b>
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>36 530,00</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>36 530,00</b>